1 Introduction
2 Analyse des dangers : sdsbwtcs-3001_fra_fr
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
2.5.2 Nitrate de sodium
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit sdsbwtcs-3001_fra_fr
Company	BWT France
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **sdsbwtcs-3001_fra_fr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : sdsbwtcs-3001_fra_fr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **sdsbwtcs-3001_fra_fr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	BWT France
État physique	liquide
Forme	-
pH	3,5
Usage	Additif pour le traitement d'eau et autres procédures ; biocide utilisé notamment dans le traitement des circuits de refroidissement.
Date FDS	2022-08-22

La FDS date du 2022-08-22. Elle a donc 4 an(s). La FDS ayant plus de 3 ans, il est *recommandé* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif



Nocif / Irritant



Danger pour l'environnement

Mentions de danger :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 P310
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Transport :

- ADR : Classe 8
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : Classe 8
- IATA : Classe 8
- UN : 3265

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : *Enlever les vêtements contaminés.*
Rincer abondamment la zone touchée à l’eau jusqu’à obtenir un avis médical (plus de 15 min).
Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

eyes : *Rincer immédiatement et abondamment à l’eau pendant plus de 15 min.*
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées, puis continuer le rinçage.
Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

ingestion : *Rincer la bouche.*
Ne rien donner à boire.
NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

inhalation : *Transporter la personne à l’extérieur.*
La maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.
Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

Identification

- N° CAS : 55965-84-9
- N° EINECS : None

Concentration :Unbounded range

Dangers :

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Fatal if inhaled.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEMars 2021Fiche n°290 - CMIT / MITFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« CMIT / MIT »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[3, 5] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.5.2 Nitrate de sodium

Identification

- N° CAS : 7631-99-4
- N° EINECS : 231-554-3

Concentration :Unbounded range

Dangers :

- H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériau : caoutchouc nitrile. • Épaisseur : 6 mm (indiqué dans la table « Type / Matériau / Perméation / Épaisseur / Pénétration »). • Temps de pénétration : > 480 minutes (le produit ne traverse pas les gants pendant cette durée).
Yeux	Protection oculaire • Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial. Aucun détail supplémentaire sur le matériau ou la résistance aux éclaboussures n’est fourni dans le texte.
Peau	Gants • Matériau : caoutchouc nitrile. • Épaisseur : 6 mm (indiqué dans la table « Type / Matériau / Perméation / Épaisseur / Pénétration »). • Temps de pénétration : > 480 minutes (le produit ne traverse pas les gants pendant cette durée).
Système respiratoire	Protection des voies respiratoires • En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (A/P2). • Le type exact d’appareil respiratoire (masque à filtre P2) est indiqué, mais aucune spécification supplémentaire sur le matériau ou la filtration n’est donnée.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	Vêtements de protection / Combinaisons • Porter un vêtement de protection approprié (type non précisé, mais mentionné comme « vêtement de protection approprié »). Aucun détail sur le matériau ou la résistance aux éclaboussures n’est fourni.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (§8). - Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. - Ne pas respirer les brouillages, vapeurs ou aérosols. - Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer ou quitter le travail. - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. - Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. - Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. - Conserver à l'écart des aliments et boissons (y compris ceux pour animaux). - Prévoir une cuve de rétention. - Température de stockage : 5–35 °C. - Conserver à l'abri de la chaleur et des rayons solaires directs. - Conserver à l'abri du gel. Incompatibilités potentielles - Avec le produit pur : agent oxydant, agents réducteurs. - Ne pas mélanger avec des lessives alcalines.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Additif pour le traitement d'eau et autres procédures ; biocide utilisé notamment dans le traitement des circuits de refroidissement.